

Adhérer à l'ANFH, c'est bénéficier...



- De la mutualisation des fonds avec une maximisation des taux de retour
- > Du logiciel de gestion Gesform
- De subventions complémentaires
- De LA ForMuLE ANFH : Les Achats de Formation Mutualisés en ligne
- D'un accès aux formations du Programme d'Actions Régional
- D'un conseil personnalisé et individualisé sur l'optimisation des fonds
- D'évènements régionaux sur des thématiques d'actualité

- D'un remboursement optimal des frais relatifs à la formation
- De l'accès aux différentes communautés de pratiques
- D'une veille juridique et réglementaire
- Des outils de communication à destination des agents et chargés de formation
- Du site régional de l'ANFH documenté sur les sujets d'actualité

consultez notre site internet www.anfh.fr



Les chiffres clés 2018

Adhérents

129

établissements adhérents **75 973 agents**

22

établissements adhérents au DPCM

CFP

888

dossiers classiques CFP examinés et 451 dossiers accordés soit un taux d'acceptation de 45,8 %



ÉTUDES PROMOTIONNELLES



1 997

études promotionnelles financées (hors plan AP-HP) (soit 263 sur le Plan,

(soit 263 sur le Plan, 662 sur le FMEP, 22 sur le FQ&CPF et 50 sur le CFP)

VAE **110**

dossiers en cours de financement



BC

588

demandes accordées dont 248 sur le temps de travail Cotisants

148

établissements cotisants

159 737 agents (dont AP-HP)



75 608 de départs en

formation au titre de l'agrément Plan



(*Rapport entre le nombre de stagiaires et leur effectif physique)

98 %

de taux de départ en formation *

(*Rapport entre le nombre de départs en formation et leur effectif physique)

PUBLIC

20

79,3 % filière socio-éducative **56,1** % services de soins

83 % des personnes formées sont des femmes

38 % des bénéficiaires sont de catégorie C

Budget régional

87 619 K€



47 613 K€

2,1 % Plan

9 646 K€

0,2% CFP-VAE-BC

28 937 K€

0,6 % FMEP

1 396 K€

DPC médical

27 K€

ESAT

100% du budget régional mutualisé dépensé

Subventions **complémentaires**



CNSA

30 000 € Professionnalisation

275 000 €
Apport/Subvention

60 000 €

FIPHFP 115 000 €